

## **PROGRAMME EY4YOUTH-Projet SWAFY**

Ligne budgétaire : ENI/2022/432-485

### **TERMES DE RÉFÉRENCES**

---

**Pour la sélection d'un Expert en vue d'accompagner les  
Offices des Œuvres Universitaires dans la formulation  
d'actions à financer dans le cadre du projet SWAFY**

## 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Projet SWAFY a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la valeur ajoutée de la recherche et l'innovation, dans le développement économique, et au soutien à l'entrepreneuriat et l'employabilité des jeunes tunisien.ne.s à travers le renforcement de l'esprit de créativité et d'invention et le soutien aux doctorant.e.s et post doctorant.e.s.

Le projet SWAFY se décline en trois objectifs spécifiques :

- Objectif Spécifique 1 : Stimuler l'employabilité des jeunes chercheurs et chercheuses à travers la promotion d'une recherche partenariale active, inclusive, structurée et répondant aux besoins de la société et du monde productif.
- Objectif Spécifique 2 : Améliorer l'adéquation entre le profil et le cursus de formation à suivre et renforcer l'esprit d'entrepreneuriat et de créativité, dans une perspective de genre, ouvrant des horizons de carrière plus larges, chez les jeunes.
- Objectif Spécifique 3 : Renforcer le rôle des jeunes, dans toute leur diversité, dans la définition des politiques publiques Science, Technologie et Innovation (STI) et dynamiser le tissu associatif Jeunesse-Science en promouvant, au même temps, l'égalité des genres.

SWAFY contribuera à améliorer la dissémination de la culture scientifique, l'attractivité de la science, l'adhésion de la jeunesse à la science, le renforcement et la valorisation du potentiel de la jeunesse dans les sciences, l'appui et le renforcement des acteurs et du tissu associatif travaillant dans ce domaine, la professionnalisation de la créativité chez les jeunes femmes et hommes, l'accès équitable et inclusif à la science dans toutes les régions, la création de start-ups dans ce domaine et le renforcement du rôle de la jeunesse dans l'établissement de politiques sectorielles liées à la thématique Jeunesse-Science.

### ***Action dédiée aux Offices des Œuvres Universitaires***

Le projet SWAFY prévoit le financement du renforcement/restructuration des clubs scientifiques, et l'organisation de compétitions au sein des établissements relevant des trois Offices des Œuvres Universitaires.

## 2. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS DE LA MISSION

### 2.1. Objectif général

Recruter des experts « accompagnateurs » chargés d'assister/ accompagner les trois Offices des Œuvres Universitaires (Nord, Centre et Sud), pour déposer des propositions d'actions à financer dans le cadre du projet SWAFY.

### 2.2. Missions de l'expert

L'expert, une fois affecté, est appelé à aider et guider les équipes des trois Offices des Œuvres Universitaires à assurer notamment les tâches suivantes :

- La formation sur les bases et outils du montage et management de projets selon l'approche cadre logique (durée minimale de la formation : 2 jours) ;

- L'évaluation des capacités de chacun des porteurs de projet et l'élaboration d'un plan de coaching adapté à chacune des trois équipes ;
- L'accompagnement au montage de la proposition technique du projet (Formulaire A, cadre logique) pour chacune des trois équipes des Offices des Œuvres Universitaires ;
- L'accompagnement à l'élaboration du budget prévisionnel conformément aux dispositions des lignes directrices ;
- L'accompagnement au remplissage du formulaire de demande de subventions conformément aux lignes directrices (annexe A) et toutes les annexes demandées (B, C, D, E) soigneusement et clairement ;
- La vérification (avant soumission) scrupuleuse des pièces constitutives du dossier.

#### 4. LIVRABLES ATTENDUS ENGAGEMENT DES PARTIES

L'expert s'engage à partager avec l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR) les livrables suivants pour chaque demande accompagnée :

1/ Les supports de la formation sur les bases et outils du montage et management de projets selon l'approche cadre logique avec la liste de présence à la formation ;

2/ Fiches de présences signées (papier ou électronique) par les participants lors des séances de coaching tout en indiquant les dates et horaires de ces séances ;

3/ Les demandes soumises par les trois Offices des Œuvres Universitaires telles qu'approuvées par l'expert ;

4/ Un rapport final d'exécution de la mission de l'expert : Un rapport détaillant les missions et tâches assurées par l'expert et nombre de jours de travail (en heures de travail ou hommes/ jours, en comptant un homme/ jour = 8 heures de travail), tout en indiquant les dates, les horaires et les durées des jours de travail. Ce rapport doit donner aussi les détails des séances de coaching avec les équipes accompagnées, les présents dans ces séances de travail, ainsi que le nombre d'homme/jours de travail individuel assuré. Ce rapport doit être signé par l'expert et validé par l'ANPR.

L'ANPR s'engage de son côté :

- À mettre à la disposition de l'expert une salle de formation en cas de besoin,
- A fournir toutes les données et accompagnement instantané nécessaires à l'accomplissement de la mission.

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être validés par l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR).

#### 5. CALENDRIER DE REMISE DES LIVRABLES ET PAYEMENT

Les interventions de l'expert auront lieu en présentiel ou à distance.

- La durée de la mission est de maximum 20 Homme/Jours. L'expert sera rémunéré en homme/jours ou en heures de travail-( 1 homme/jour= 8 heures de travail).

- Le calendrier de remise des livrables détaillé sera fixé par l'ANPR et par l'expert retenu lors de la négociation du contrat.

Le paiement des honoraires est conditionné par la validation, par l'ANPR, de la conformité des demandes soumises aux lignes directrices.

## 6. MODE DE SELECTION

Grille d'évaluation des dossiers de candidatures

Critères d'évaluation	Barème de notation détaillé (sur 100 points)	Détails de la notation
Au moins deux expériences dans le montage ou le management ou la coordination des projets (d'une durée minimale de 24 mois) financés par des bailleurs de fonds	40 points	10 points pour chaque projet avec un plafond de 4 projets
Très bonne maîtrise justifiée du montage et/ou management des projets selon l'approche du cadre logique	/25 points	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 points pour le 1<sup>er</sup> justificatif pertinent</li> <li>• 5 points supplémentaires pour chaque justificatif supplémentaire pertinent</li> </ul>
Très bonne maîtrise justifiée de l'élaboration budgétaire des projets financés par des subventions de l'Union européenne	/25 points	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 points pour le 1<sup>er</sup> justificatif pertinent</li> <li>• 5 points supplémentaires pour chaque justificatif supplémentaire pertinent</li> </ul>
Une très bonne connaissance justifiée du tissu institutionnel relatif à l'enseignement supérieur	10 points	5 points pour chaque justificatif pertinent

Une note technique minimale de 80 points est exigée pour passer à l'étape de l'évaluation des offres financières. L'offre financière la moins élevée sera retenue.

## 7. ENGAGEMENT

L'expert candidat s'engage à déployer tout l'effort nécessaire à la soumission de la demande conformément aux lignes directrices.

## 8. NÉGOCIATION DU CONTRAT

Les négociations porteront essentiellement sur les éléments suivants :

- Le calendrier de déroulement de la mission,
- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission et le contenu des livrables.

## 9. CONFIDENTIALITÉ

L'expert retenu pour la présente mission est tenu à respecter une **stricte confidentialité** vis à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission. L'expert sera tenu à respecter l'interdiction de tout partage ou divulgation des données ou des informations obtenues au cours de sa mission.

Une clause sur le **respect des droits appliqués aux propriétés intellectuelles** ainsi qu'une **déclaration d'impartialité et de confidentialité**, seront dûment acceptées et signées par les deux parties, lors de la signature du contrat.

## 10. SOUMISSION DE LA CANDIDATURE

L'expert soumettra une candidature comprenant :

- Une copie de la Carte d'Identité Nationale ;
- Une patente et un certificat RNE récent ;
- Un Curriculum vitae détaillé donnant clairement le domaine d'expertise de l'expert ;
- Les justificatifs de l'expérience du candidat pour toute qualification requise ;
- Une Offre financière en HTVA et en TTC qui doit inclure les frais de mission hors Tunis.

Date limite de soumission des candidatures : **Dimanche 27 avril 2025 à 24H00**, par mail à l'adresse courriel suivante : [recrutement.swafy@gmail.com](mailto:recrutement.swafy@gmail.com), portant l'objet : **Candidature Expert Accompagnateur Offices des Œuvres Universitaires.**